TL205

BRUXELLES, LE 7 FEVRIER 1992

NOTE BIO(91) 30 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

Copie 247
f. 10

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 7 FEVRIER 1991

RENCONTRE DE M. MATUTES AVEC M. ALI ALATAS, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'INDONESIE
(J. VALE DE ALMEIDA)

M.MATUTES A RECU CE MATIN LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'INDONESIE, M. ALI ALATAS, A LA DEMANDE DE CELUI-CI. LA SITUATION A TIMOR ORIENTAL FUT LE POINT CENTRAL DE L'ENTRETIEN.

M. ALATAS A EXPOSE AU COMMISSAIRE LES INITIATIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT INDONESIEN SUITE AUX EVENEMENTS DU 12 NOVEMBRE 1991 A DILI, CAPITALE DE TIMOR ORIENTAL.

M. MATUTES A RAPPELE LA POSITION COMMUNAUTAIRE A CET EGARD (CONTENUE NOTAMMENT DANS LES DECLARATIONS DE COOPERATION POLITIQUE DU 13 NOVEMBRE ET DU 3 DECEMBRE). IL S'EST DIT SATISFAIT DE LA RAPIDITE AVEC LAQUELLE LES AUTORITES INDONESIENNES AVAIENT REAGI (COMMISSION D'ENQUETE ET DEMISSION DE RESPONSABLES MILITAIRES), MAIS A SOULIGNE LA NECESSITE DE FAIRE PLUS. LE COMMISSAIRE A PLAIDE EN FAVEUR DU JUGEMENT DES RESPONSABLES ET DE L'APPLICATION DES SANCTIONS CORRESPONDANTES: DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES DROITS CONSTITUTIONNELS DES PERSONNES DETENUES LE 13 NOVEMBRE: ET LA CLARIFICATION DE LA SITUATION DES PERSONNES PORTEES DISPARUES.

M. MATUTES A RAPPELE QUE LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME CONSTITUE UN ELEMENT FONDAMENTAL DE LA POLITIQUE DE COOPERATION DE LA COMMUNAUTE QUI S'APPLIQUE EVIDEMMENT AUX PAYS ASEAN ET A L'INDONESIE ET A SOUHAITE QUE CE PAYS PRENNE DES MESURES CONCRETES DANS CE DOMAINE, EN PARTICULIER A TIMOR ORIENTAL. ENFIN, IL A FAIT UN APPEL POUR QUE LES AUTORITES INDONESIENNES COLLABORENT AVEC LE SECRETAIRE-GENERAL DES NATIONS UNIES (EFFORTS EN VUE D'UNE SOLUTION AU PROBLEME DE TIMOR ORIENTAL ET OCTROI DE FACILITES AU REPRESENTANT SPECIAL M. WACO) ET SOIENT OUVERTES A UN DIALOGUE AVEC LE PORTUGAL.

MATERIEL DISTRIBUE

CALENDRIER DE LA SEMAINE

IP 87 - ACCORD TRANSIT ROUTIER AVEC LA HONGRIE

AMITIES,
C. STATHOPOULOS